



Unifor représente plus de 310 000 membres, dont plus de 100 000 travailleuses et près de 40 000 membres retraités actifs. Nos membres travaillent dans tous les secteurs économiques et sont liés à leur collectivité partout au pays. Unifor milite pour et défend les droits économiques et sociaux des travailleuses et travailleurs afin que tous les Canadiens puissent obtenir une sécurité financière et sociale, et vivre avec dignité.



Priorités d'Unifor

Unifor travaille avec les employeurs, les organisations et les mouvements pour développer de solides programmes sociaux, fournir de façon efficace des services de garde de grande qualité et assurer une saine économie. Le syndicat milite pour un régime national de services de garde, des bonifications aux prestations et aux programmes pour les personnes âgées, ainsi que des changements législatifs en vue d'aider les familles à équilibrer leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales. Unifor vise aussi à améliorer la vie des familles de travailleuses et travailleurs à la table de négociation en négociant des dispositions notamment en matière de services de garde, de congé parental et des prestations de retraite.



Questions spécifiques et recommandations

Services de garde

Les effets bénéfiques d'un réseau de services de garde accessibles et de haute qualité sont bien documentés et communément admis au Canada. Un réseau de services de garde accessibles permet aux parents de travailler ou de suivre les études et la formation nécessaires pour obtenir un emploi de qualité. Des services de garde plus abordables offrent de nouvelles avenues aux familles, favorisent l'égalité des femmes et contribuent à diminuer la pauvreté. Investir dans les services de garde est un moteur économique important qui renforce nos collectivités locales. Étant donné que les familles partout au pays ont de la difficulté à élever leurs enfants et compte tenu de l'absence d'un programme national de services de garde, il est temps que le fédéral assume un leadership afin de rendre accessibles les services de garde de grande qualité à l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.

Unifor recommande ce qui suit :

- Respecter la promesse faite lors de la campagne électorale des libéraux en 2015 de travailler avec les provinces, les territoires et les Premières Nations pour créer un nouveau cadre national en matière d'éducation préscolaire et de garderies.
- S'assurer que le nouveau cadre comprenne :
 - un engagement en vue de créer un système public universel de services de garde de grande qualité au Canada,
 - le financement pour créer directement de nouvelles places dans les services de garde réglementés,
 - le transfert du financement réservé à la prestation fiscale canadienne pour enfants vers la création de nouvelles places dans les services de garde réglementés;
- Respecter la promesse faite en campagne électorale d'éliminer l'avantage fiscal du partage de revenus (la baisse d'impôt pour les familles).

Personnes âgées

La proportion de personnes âgées dans la population canadienne n'a jamais été aussi élevée, ce qui accentue le besoin d'avoir des programmes adéquats pour répondre à ce changement démographique. Des milliers de personnes âgées vivent sous le seuil de la pauvreté et dépendent de programmes comme le Supplément de revenu garanti (SRG), tandis que la plupart des travailleuses et travailleurs canadiens continuent de s'inquiéter de leur sécurité à la retraite. Le précédent gouvernement conservateur a empiré les choses en reportant l'âge d'admissibilité pour recevoir les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et en refusant de bonifier le Régime de pensions du Canada (RPC). Les Canadiennes et Canadiens se tournent maintenant vers le gouvernement pour qu'il respecte ses engagements pris en campagne électorale afin d'aider les personnes âgées à prendre leur retraite et à vivre dans la dignité. Unifor recommande ce qui suit :

- Respecter les promesses de la campagne électorale libérale de 2015 de :
 - annuler le report de l'âge d'admissibilité (65 à 67 ans) pour recevoir les prestations de la SV,
 - hausser les prestations du SRG de 10 %,
 - indexer les prestations de la SV et du SRG en fonction d'un indice des prix pour les aînés.
- Travailler avec le ministre des Finances, les provinces et les intervenants pour bonifier le RPC.

Régime de travail flexible pour les congés familiaux

Outre la mise en place de services de garde accessibles et l'amélioration du soutien aux aînés, les familles ont besoin d'être soutenues pour équilibrer leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales. Cet équilibre fait appel à plus de flexibilité au travail – comme la possibilité de prendre un congé – en vue de prendre soin des enfants ou des membres âgés de la famille. Offrir aux travailleuses et travailleurs plus de flexibilité et d'avantages liés aux congés familiaux est un moyen important de soutenir nos collectivités. Les Canadiennes et Canadiens s'attendent à du progrès de la part de ce gouvernement après qu'il ait promis d'améliorer la flexibilité des congés parentaux et pour compassion par le biais de l'AE lors des dernières élections. Unifor recommande ce qui suit :

- Respecter la promesse faite pendant la campagne d'augmenter la flexibilité des prestations parentales de l'AE, y compris la réception des prestations en blocs de temps sur une période de 18 mois et la possibilité de prendre un congé plus long, jusqu'à 18 mois, lorsque combiné avec des prestations de maternité.
- Respecter la promesse faite en campagne électorale de rendre les prestations de compassion de l'AE plus flexibles, inclusives et faciles d'accès.
- Si les changements apportés par le fédéral aux programmes d'AE liés au congé parental et au congé de compassion sont mis en place :
 - travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer que leurs codes du travail représentent ces changements aux prestations fédérales,
 - consulter les syndicats pour examiner comment les dispositions sur les congés s'inscrivent dans le cadre de la négociation collective et des codes du travail du fédéral, des provinces et des territoires.

Préparé par : Service de recherche d'Unifor

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :
Service de la mobilisation des membres et
de l'action politique d'Unifor

politicalaction@unifor.org

416-718-8493

1-800-268-5763 poste 8493

Unifor.org

